

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT ANDRE S/VIEUX JONC (Ain)**

n° 20260601D0002

NOMBRES DE MEMBRES

Séance du **1^{er} juin 2026**

En exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mil vingt-six, et le premier juin, à 20 heures 30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christine PIOTTE - Maire ,

Etaient présents :

Christine PIOTTE, Véronique MOLARD-PARIZOT - Jean-Marc FAVIER, Bernard BRIDON, Claire DUVERGER, Magali GRACIO, Pierre-Yves CHANEL, Jean-Louis MOISSONNIER, Emilie JOURDAN, Olivier MORAND, Ghislaine DUTANT, Bernard DUCLOS, Mathilde LAGRANGE, Gérard HUMBERT, Hélène LATCHMUN.

Secrétaire de séance : **Jean-Marc FAVIER**

Objet : Projet d'accueil des Toutes Petites Sections de Maternelle (2-3 ans) à l'école pour la rentrée 2026/2027

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'accueil et de scolarisation des moins de 3 ans établi par Monsieur Rémy BOUZINHAC, directeur de l'école.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ACCEPTER** le projet d'accueil et de scolarisation des moins de trois ans pour trois ans renouvelable selon les modalités inscrites sur le projet.

Ainsi fait et délibéré, le
01/06/2026
Pour copie conforme,

Le Maire,
Christine PIOTTE



Acte rendu exécutoire :
Après dépôt en Préfecture,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103362-20260601-20260601D0002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2026
Publication : 02/06/2026

